

05 mar 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 5 mars 2004

Service des créances alimentaires

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a entendu une communication relative à la création du Service des créances alimentaires (SCA) au sein du SPF Finances (*), qui doit commencer ses activités le 1er juin 2004..

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a entendu une communication relative à la création du Service des créances alimentaires (SCA) au sein du SPF Finances (*), qui doit commencer ses activités le 1er juin 2004..

Le SPF Finances a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en place du SCA de telle sorte qu'il soit opérationnel pour cette date :- 186 personnes seront, dans un premier temps, mises à la disposition du SCA lors de la mise en Suvre de sa fonction de recouvrement ;- 29 bureaux des domaines, chargés du recouvrement non-fiscal, auront la mission de recevoir les clients et de les assister lors du remplissage du document de demande et lors de la constitution de leur dossier ;- 7 informaticiens ont été mis à disposition du SPF Finances afin de concevoir et d'adapter les structures informatiques nécessaires.(*). créé par la loi du 21 février 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>